



ANNEXE 4

DES REGLEMENTS GENERAUX

REGLEMENT DES COMPETITIONS

JEUNES

SAISON 2024-2025

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
GENERALITES	3
Article 1. Inscriptions aux épreuves.....	3
Article 2. Manquement à l'éthique sportive	3
COMPETITIONS JEUNES	4
ORGANISEES EN POLYNESIE FRANÇAISE	4
Article 4. Engagements des équipes	5
Article 5. Surclassement des joueurs et sous classement des joueuses.....	6
Article 7. Championnats de football à 11	6
Article 8. Championnats de football à effectif réduit	8
Article 9. Dispositifs particuliers U7/U9/U11 et U13	10
Article 10. Coupe de Polynésie Jeunes	11
Article 11. Organisation des Festivals de Tahiti	11
Article 12. Coupe U15 et U18.....	11
Article 13. Fair Play.....	11
Article 14. Programme de développement.....	11
Article 15. Trophées des champions U15 et U18.....	12
Article 16. Mesures exceptionnelles.....	12

PREAMBULE

Toutes les modalités de réglementation, de gestion sportive et disciplinaire sont traitées dans les Règlements Généraux et ses annexes.

La FTF est chargée de la gestion des compétitions des catégories « jeunes » pour Tahiti et pour quelques associations sportives régionales (pour exemple Nuku Hiva, Rurutu, Raiatea et Moorea).

Pour les autres îles, chaque district gère ses compétitions.

GENERALITES

Article 1. Inscriptions aux épreuves

1. Les inscriptions aux différentes épreuves officielles sont établies sur des feuilles d'engagement fournies par la Fédération Tahitienne de Football. Elles doivent être intégralement et lisiblement remplies par les Présidents des clubs et revêtues du cachet du club pour être enregistrées.

2. Les groupements sportifs doivent déposer leur engagement au plus tard le 1^{er} septembre.

3. Tout retrait d'une catégorie après la date citée précédemment, est considéré comme un forfait général et passible des sanctions prévues à cet effet selon les dispositions définies à l'annexe 2 des Règlements Généraux.

4. En s'inscrivant dans les épreuves, le club s'engage :

- à respecter le présent règlement,
- à accepter toutes décisions d'arbitrages et administratives par la direction des compétitions,
- à accepter toutes décisions disciplinaires prises par la Commission de Discipline et par la Commission de Recours.

Toutes les sanctions envers les clubs sont notifiées par la Commission de Discipline et par la Commission de Recours.

Article 2. Manquement à l'éthique sportive

Toute atteinte à la morale sportive est définie dans les Règlements Généraux.

COMPETITIONS JEUNES

ORGANISEES EN POLYNESIE FRANÇAISE

Article 3. Années de naissance

- Les années de naissance pour les catégories d'âge sont définies comme suit :

Catégorie	Max date naissance	Min date naissance
U7	01/01/ 2018	31/12/ 2019
U9	01/01/ 2016	31/12/2017
U11	01/01/ 2014	31/12/ 2015
U13	01/01/ 2012	31/12/ 2013
U15	01/01/ 2010	31/12/ 2011
U18	01/01/ 2007	31/12/ 2009

- Les U8 F peuvent évoluer en catégorie U7 masculine
- Les U10 F peuvent évoluer en catégorie U9 masculine
- Les U12 F peuvent évoluer en catégorie U11 masculine
- Les U14 F peuvent évoluer en catégorie U13 masculine
- Les U16 F peuvent évoluer en catégorie U15 masculine
- Les U17 F peuvent évoluer en catégorie U15 masculine

Article 4. Engagements des équipes

Saisons	Championnats	Catégories jeunes	Catégories facultatives
2024-2025	LIGUE 1 VINI	<p>Pour les équipes de Tahiti : 6 catégories jeunes minimum (masculines et/ou féminines)</p> <p>Pour les équipes de Moorea : 5 catégories jeunes minimum (masculines et/ou féminines)</p>	X
	LIGUE 2 – TAHITI	5 catégories jeunes minimum (masculines et/ou féminines)	X
	MOOREA	U7/ U9 / U11 / U13	U15 Toutes catégories féminines
	RAIATEA	U7/ U9 / U11 / U13	U15 Toutes catégories féminines
	MARQUISES	U7/ U9 / U11	U13 / U15 Toutes catégories féminines
	Autres championnats	U7/ U9 / U11	U13 et U15 Toutes catégories féminines

Article 5. Surclassement des joueurs et sous classement des joueuses

1. Le surclassement des catégories « U7 à U18 » est autorisé suivant les conditions suivantes :

- seuls trois joueurs de dernière année de chaque catégorie peuvent évoluer en catégorie supérieure par journée :

- Les U7 en U9
- Les U9 en U11
- Les U11 en U13
- Les U13 en U15
- Les U15 en U18

- une autorisation parentale est obligatoire.

Cependant un joueur ne doit pas évoluer dans 2 catégories différentes durant la même journée.

Article 6 – Sanction

L'auteur d'infraction aux dispositions de l'article 5, est passible des sanctions suivantes :

a) pour le dirigeant, l'animateur ou l'éducateur de club identifié sur la feuille de match :

- Un (1) mois de suspension de toute fonction officielle et obligation de suivre une formation portant sur les Règlements.

b) pour le club fautif :

- Match perdu par pénalité pour l'équipe.

Article 7. Championnats de football à 11

Championnats U15 et U18

- La Direction Technique, en collaboration avec la Commission Fédérale Jeunes, définit les formats des championnats U15 et U18,
- La Direction des compétitions est chargée de l'organisation et de la gestion des championnats U15 et U18.
- Tout club engageant 2 équipes (A et B) dans un championnat d'une même catégorie doit déposer la liste des joueurs avant le coup d'envoi de la compétition.
- Seuls 3 (trois) joueurs de l'équipe A peuvent prendre part à un match officiel en équipe B et inversement.

I. Les championnats U15 et U18 se déroulent en trois phases et se jouent en ALLER SIMPLE.

A- Phase 1 : Phase de Brassage

Les équipes sont classées par niveau suivant le classement établi à l'issue de la Phase 2 de la saison n-1.

Les équipes sont réparties en deux groupes par zone géographique pour la Phase de brassage. Elle se joue en aller simple.

a)- Groupe Centre et Est

b)- Groupe Ouest et Presqu'île

B- Phase 2 :

Les équipes sont classées par niveau suivant le classement établi à l'issue de la Phase 1.

- a)- Niveau Elite
- b)- Niveau Excellence

A l'issue de la Phase 2 :

a. Le dernier du classement général de chaque catégorie U15 et U18 Niveau Elite jouent un match d'ajustement face au premier de chaque catégorie U15 et U18 Niveau Excellence.

C- Phase 3 :

Les équipes sont classées par niveau suivant le classement établi à l'issue de la Phase 2.

Elle se joue en aller/retour.

- a)- Niveau Elite
- b)- Niveau Excellence

A l'issue de la Phase 3, les premiers des championnats Elite et Excellence sont déclarés champion de la saison.

III. La FTF organise 4 journées de Beach Soccer pour les catégories U15 et U18 :

1. 1^{er} Tour :

- a. Les rencontres se jouent en Aller/Retour
- b. Les équipes engagées sont regroupées en poules selon le nombre d'équipes engagées.

2. 2^{ème} Tour :

- a. Les rencontres se jouent en aller simple
- b. Les équipes sont classées par niveau suivant le classement établi à l'issue du 1^{er} tour du tournoi.
- c. Les trois premières de chaque poule sont qualifiées et sont regroupées en poules (Poule Espoir).
- d. Et les dernières de chaque poule sont qualifiées et sont regroupées en 1 poule de 4 équipes (Poule Avenir).

3. 3^{ème} Tour (Finales) :

- a. Les rencontres se jouent en aller simple.
- b. Les équipes sont classées par niveau (Poule Elite / Poule Excellence / Poule Promotion) suivant le classement établi à l'issue du 2^{ème} tour du tournoi :
 - b.1- Les deux premières de chaque Poule Espoir sont qualifiées et sont regroupées en 1 poule (Poule Elite) de 6 équipes.
 - b.2- Les trois troisièmes et les deux meilleures quatrièmes de chaque Poule Espoir ainsi que la première de la Poule Avenir sont qualifiées et sont regroupées en 1 poule (Poule Excellence) de 6 équipes.
 - b.3- Le moins bon quatrième de la Poule Espoir et le deuxième, troisième et quatrième de la Poule Avenir sont qualifiés et sont regroupés en 1 poule (Poule Avenir) de 4 équipes.

Toute équipe ne se présentant pas à une des 3 premières journées n'est pas éligible à jouer la finale.

Article 8. Championnats de football à effectif réduit

I. DEROULEMENT DES FESTIVALS U7, U9,

A – FESTIVALS U7 et U9

Les festivals des U7 et U9 se déroulent au moins deux fois par mois, pour un minimum de **16** festivals dans la saison. Ceux-ci sont organisés par la Fédération Tahitienne de Football en alternance avec les clubs. Les clubs sont désignés et inclus dans le calendrier jeune 2024-2025.

Aucun classement n'est établi pour les catégories U7 et U9, cependant les festivals doivent être homologués par la direction des compétitions.

Toutes les feuilles d'engagement de chaque festival doivent être transmises et/ou déposées à la direction des compétitions au plus tard le mardi avant 12h, suivant la journée.

La direction des compétitions et la direction technique se doivent de se réunir tous les mercredis matin afin d'établir le suivi des calendriers des catégories jeunes.

Format des festivals :

Les festivals U7 se déclinent selon les deux organisations suivantes :

- Festival d'éveil (rencontres, jeux d'éveil techniques, atelier de psychomotricité)
- Festival des rencontres à 4 contre 4 dont un gardien de but sur 1/8 de terrain

Les festivals U9 se déclinent selon les deux organisations suivantes :

- Festival des rencontres à 5 contre 5 dont un gardien de but sur 1/8 de terrain
- Festival festi-foot à 4 contre 4 sans gardien de but sur un terrain de 25 x 30

La direction technique se réserve le droit de proposer des formats de jeux ponctuels durant la saison en cours.

B – CRITERIUM U11 et U13

Les Critériums U11 et U13 se déroulent en trois phases et se jouent en ALLER SIMPLE.

I. Phase 1 : Phase de Brassage

Les équipes sont réparties par zone géographique pour la Phase de brassage. Elle se joue en aller simple sur 3 journées :

- a)- Groupe Centre et Est (à la limite de 4 équipes par site)
- b)- Groupe Ouest et Presqu'île (à la limite de 4 équipes par site)

- A l'issue de la Phase 1 :

Les équipes sont classées par niveau (selon le nombre d'équipes engagées en phase 1) suivant le classement établi à l'issue de la Phase de brassage ainsi que l'évaluation portée par la commission fédérale des jeunes et la direction technique. Elle se joue en aller simple :

- a)- Niveau Elite
- b)- Niveau Espoir
- c)- Niveau Avenir

II. Phase 2 :

Les équipes sont classées par niveau suivant le classement établi à l'issue de la Phase 1.

- a)- Niveau Elite
- b)- Niveau Espoir
- c)- Niveau Avenir

- A l'issue de la Phase 2 :

a. Le dernier du classement général de chaque catégorie U11 et U13 Niveau Elite et Espoir jouent un match d'ajustement face au premier de chaque catégorie U11 et U13 Niveau Espoir et Avenir.

b. Le vainqueur du match d'ajustement de chaque catégorie U11 et U13 entre l'équipe évoluant en Poule Elite et celle évoluant en Poule Espoir intègre la Poule Elite en Phase 3.

c. Le vainqueur du match d'ajustement de chaque catégorie U11 et U13 entre l'équipe évoluant en Poule Espoir et celle évoluant en Poule Avenir intègre la Poule Espoir en Phase 3.

III. Phase 3 :

Les équipes sont classées par niveau suivant le classement établi à l'issue de la Phase 2. Elle se joue en aller simple.

a)- Niveau Elite

b)- Niveau Espoir

c)- Niveau Avenir

A l'issue de la Phase 3, les premiers des championnats Elite, Espoir et Avenir sont déclarés champion de la saison.

Format de compétition :

Le format des critères se décline comme suit :

- ✓ 21 rencontres football,
- ✓ 4 challenges futsal,
- ✓ 4 challenges Beach soccer.

La répartition des poules est définie par secteur et en fonction du nombre d'équipes engagées.

Durant la saison, les poules peuvent être redéfinies à l'initiative de la FTF.

Toutes les feuilles d'engagement doivent être transmises et/ou déposées à la direction des compétitions au plus tard le mardi avant 12h00, suivant la journée.

La direction des compétitions et la direction technique se doivent de se réunir tous les mercredis matin afin d'établir le suivi des calendriers des catégories jeunes.

C – CHALLENGE CUP McDO-U11/U13 – U15/U18

- **1^{er} tour** : les équipes des catégories U11, U13, U15 et U18 sont regroupées par 4 zones géographiques

- **2^{ème} tour** : Les deux premiers de chaque zone sont qualifiés et sont regroupés en 2 poules de 4 équipes.

o U15/U18 :

- Les huit équipes finalistes s'opposent sous la formule échiquier :
 - 4 rencontres de 20 minutes par équipe
 - Un défi jonglerie et conduite
 - Un quiz du Programme Educatif Fédéral

L'équipe qui comptabilise le plus de points au classement général est déclarée vainqueur de la Challenge Cup.

Article 9. Dispositifs particuliers U7/U9/U11 et U13

- Arbitrage :

- Auto arbitrage en catégorie U7 et U9 sous le contrôle des cadres techniques de la FTF, des instructeurs du DTA et des éducateurs présents.

- L'arbitrage des matchs des catégories U11 et U13 est assuré par des joueurs des équipes présents sous le contrôle des cadres techniques de la FTF, des instructeurs du DTA et des éducateurs présents.

- Dimensions des terrains

- Surface de réparation :

Catégorie U9 : zone délimitée par deux piquets placés sur les lignes de touche à 8 mètres du coin de corner.

Coup de pied de réparation : 6 mètres des buts.

Catégorie U11 : zone délimitée par deux piquets placés sur les lignes de touche à 13 mètres du coin de corner.

- La ligne médiane est définie par deux piquets placés sur les lignes de touche.

- Point de pénalty : 9 mètres des buts.

Catégorie U13 : zone délimitée par des coupelles placées à 10 mètres de chaque côté des buts et à 13 mètres à l'intérieur du terrain de jeu.

- La ligne médiane est définie par deux piquets placés sur les lignes de touche.

- Point de pénalty : 9 mètres des buts

- Rentrée de touche aux pieds

Dans les catégories U7 et U9, le joueur est autorisé à faire une passe à son coéquipier ou de rentrer dans le terrain en conduite de balle. A partir de la catégorie U11, le règlement est identique à celui de la catégorie sénior.

- Coup de pied de coin (corner) aux pieds

Dans les catégories U7 et U9, le joueur est autorisé à faire une passe à son coéquipier ou de rentrer dans le terrain en conduite de balle. A partir de la catégorie U11, le règlement est identique à celui de la catégorie sénior.

- Passe en retrait au gardien

Dans les catégories U7 et U9, le gardien de but est autorisé à prendre le ballon de la main sur une passe volontaire de son coéquipier. A partir de la catégorie U11, le règlement est identique à celui de la catégorie sénior.

- Dégagement du gardien

Interdiction pour le gardien de dégager de volée ou demi-volée pour la catégorie U7, U9, U11 et U13.

Relance protégée du gardien, les adversaires ne sont pas autorisés à pénétrer dans la surface de réparation tant que le ballon n'est pas remis en jeu.

- Temps de jeu du joueur

La FTF recommande aux éducateurs d'accorder un temps de jeu équitable pour l'ensemble des joueurs durant un festival.

Article 10. Coupe TAURE'A Jeunes (U11 et U13)

Une seule équipe par club est qualifiée pour la coupe TAURE'A Jeunes.

1. Les équipes des autres îles peuvent être conviées.
2. La FTF détermine le format des compétitions en fonction du nombre d'équipes engagées.
3. Toute équipe peut demander à participer à la coupe TAURE'A Jeunes.

Article 11. Organisation des Festivals de Tahiti

La Direction Technique est seule responsable de l'organisation des Festivals en concertation avec les clubs.

Article 12. Coupe U15 et U18

- La Direction Technique définit les formats des rencontres de la coupe U15 et U18.
- La Direction des compétitions est chargée de l'organisation et de la gestion de la coupe U15 et U18.

Concernant les associations sportives régionales, le comité directeur détermine le format de leurs compétitions en fonction du nombre d'équipes engagées.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on procède à la séance de tirs au but pour déterminer le vainqueur, selon les dispositions relatives à l'organisation de la Coupe de Polynésie.

Article 13. Fair Play

Toutes les catégories doivent se soumettre au protocole du fair-play.

Article 14. Programme de développement

Dans le cadre de son plan de développement, la FTF met en place :

- Sur l'île de Tahiti et de Moorea :
 - Défi technique Mc DO U11 et U13 (mêmes critères que la coupe de Polynésie Jeunes),
 - Défi technique Mc Do U11 F, U14 F et U17 F
 - Centre de perfectionnement U11 G et U11 F, U13 G et U14 F, U14 G et U15 G/F et gardien de but,
 - Centre de perfectionnement par secteur U11 G/F et U13 G/F et gardien de but,
 - Centre de perfectionnement Beach soccer U11 G et U13 G, U11 F et U14 F,
 - Coupe futsal U11 et U13,
 - Coupe Beach soccer U11 et U13,
 - Beach Soccer Tour U15 et U18.
- Sur l'île de Tahiti :
 - Festival des Jeunes
- Sur l'ensemble de la Polynésie :
 - le label jeune des écoles de football U7 à U18,
 - le label école féminine de football,
 - le label futsal,

Article 15. Trophées des champions U15 et U18

a. A partir de la saison 2024/2025, le Trophée des champions oppose chaque année en ouverture de la saison le Vainqueur du championnat U15 de la saison N-1 et le Vainqueur de la Coupe U15 de la saison N-1.

b. Le trophée des champions oppose chaque année en ouverture de la saison le Vainqueur du championnat U18 de la saison N-1 et le Vainqueur de la Coupe U18 de la saison N-1.

c. Dans l'hypothèse où un club est champion et vainqueur de la Coupe de la même saison, c'est le finaliste perdant qui jouera le trophée des champions.

Article 16. Mesures exceptionnelles

a. Chaque organisateur doit désigner un référent COVID chargé de mettre à disposition les gestes barrières lors de chaque entraînement et match à domicile de son équipe.

b. La FTF est chargée de mettre en œuvre le protocole sanitaire, selon la réglementation en vigueur, lors des compétitions jeunes sur tous les sites de compétitions.

c. Le protocole sur le COVID-19 est défini à l'annexe 13 des Règlements Généraux.

Le présent règlement a été modifié et approuvé à l'unanimité par le Comité Exécutif dans sa séance du 30 août 2024.

La Secrétaire générale



Mme Maeva GRAFFE



Le Président



M. Henri Thierry ARIIOTIMA